

## PROCES VERBAL CONSEIL ECOLE 3 du 16 JUIN 2024 18h à 20h

Ordres du jour :

### EDUCATION NATIONALE

#### I) Parcours de l'élève

##### a) Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mise en place

- plusieurs élèves bénéficient ou ont bénéficié pendant l'année d'un PPRE avec des adaptations pédagogiques pour les aider à gérer leurs difficultés. Ces derniers seront réévalués régulièrement en lien avec les familles pour voir s'ils sont reconduits ou non.
- 5 élèves notifiées MDPH pour avoir des heures d'AESH. Les heures ont été réparties en fonction des besoins de chacun et des changements en cours d'années (une AESH en moins = 6h en moins)
- dans le cadre du PACTE des heures d'aides supplémentaires ont été apportées à un certain nombre d'élèves au gré de leurs besoins (24h pour des élèves de ce1 à cm2)
- le SESSAD (Service Médico-Social, constitué d'équipes pluridisciplinaires. Leur action vise à apporter un soutien spécialisé aux enfants handicapés dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles) est intervenu pour un élève de CE2.
- la psychologue scolaire a été sollicitée en conseil sur certaines situations.

##### b) Bilan des actions cycle 3 et de la liaison GS / CP

actions cycle 3 :

- Validation du savoir rouler à vélo bloc 1 et 2
- Intervention de l'infirmière auprès des élèves de CM2 sur la puberté d'ici la fin de l'année

Liaison GS-CP :

Elle se fait naturellement, les élèves étant déjà dans la classe.

#### II) Projet et vie de l'école

##### a) Bilan des actions du projet d'école

Le projet d'école présenté l'an dernier est poursuivi, voici les dernières actions faites :

Eveil sensoriel et musical pour les PS à CP avec une intervenante, poursuivi par un travail en chant et danse par les enseignantes + projet théâtre avec une intervenante en travaillant sur l'improvisation et l'utilisation du vécu de l'année pour proposer un spectacle commun à la kermesse le 27 juin.

En production d'écrits, les élèves de CM ont suivi une séquence sur la rédaction d'histoires tout au long de l'année avec pour aboutissement l'écriture et l'édition d'un livres d'histoires.

Le vivre ensemble et l'autonomie ont été plus que travaillés grâce à la classe découverte en Auvergne pour les CE et CM.

Nous avons travaillé avec des acteurs locaux via les projets artistiques, les cycles poney pour les PS à CP et l'initiation handball pour les CE et CM.

Nous continuons de généraliser l'utilisation du blog de classe et du site de l'école, les parents prennent de plus en plus l'habitude de l'utiliser ce qui nous permet de limiter les informations papier à l'essentiel.

En concertation avec l'ensemble de l'équipe enseignante, des membres du RASED et des professionnels qui suivent les élèves, nous avons utilisé au mieux les outils d'aide PAP, PPRE, PPS.

Le café des familles s'est mis poursuivi cette année à la bibliothèque. Le retour qui nous en est fait est plutôt positif, nous espérons pouvoir maintenir cette action l'an prochain.

### b) Bilan des actions des projets de classe

- Un goûter de découverte de l'école pour les futurs PS sera organisé prochainement
- Participation de toute l'école au défi « écomobilité » avec 76,5% de transport à mobilité durable utilisé, bravo à tous !
- Participation à une animation contes et jeux autour de l'écomobilité
- Initiation handball sur 1h30 pour les élèves de ce1 à cm2
- séances d'équitation au centre équestre de Traize pour les PS à CP
- journée prévention sécurité routière pour les CM
- sortie à la journée au musée de l'ours des cavernes pour les PS à CP
- élevage et plantation dans les classes (fourmis, chenilles, légumes)

Préparation de l'année prochaine :

Nous avons fait la demande des parcours artistiques : breaking pour les CP à CM2, musique pour les maternelles. Nous demandons si possible 3h de plus par classe (70€ de l'heure) pour le breaking soit un budget de 420€ pour pouvoir prévoir une restitution, sachant que sont pris en charge par le SMAPS 6h par classe.

Nous prévoyons d'aller à la piscine avec les élèves de GS à CE2, plutôt en 2<sup>ème</sup> moitié d'année scolaire (après janvier), nous attendons de savoir si un créneau nous est attribué. (tarif entrée 3€/élève = 126€) + bus pour les 9 ou 10 séances (devis à voir).

Nous allons participer aux concours de lecture des Incorruptibles avec une série de livres par niveau financé par le sou des écoles à hauteur de 375,14€. Les élèves lisent les livres pendant l'année et participent à un vote en fin d'année.

### **III) Fonctionnement de l'école**

#### a) Bilan des exercices de sécurité

Les élèves ont eu 2 exercices incendie pendant l'année.

Ils sont sortis dans le calme et se sont rangés rapidement.

Un dernier aura lieu d'ici la fin d'année scolaire.

Un exercice sur les risques naturels thème « inondation » a également été réalisé.

La malle PPMS est à mettre à jour.

#### b) Bilan financier de la coopérative

Nous avons actuellement au niveau de la coopérative scolaire un solde liquide de 581,26€ et un solde sur compte de 8 698,71 € avant règlement des dernières factures (solde classe découverte, sortie ours)

Le plan vigipirate a limité nos actions de vente de gâteaux mais nous avons pu en faire par commande et organiser également une opération dessindecole.

#### c) Bilan financier des actions municipales

Prise en charge du bus pour la sortie à Challes les eaux = 460€

#### d) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

Il est désigné en son sein par le conseil d'école sortant. En cas d'impossibilité de constituer un bureau, la responsabilité des tâches sera assurée par le directeur d'école.

a) Composition :

- un professeur des écoles,
- deux parents d'élèves,
- un DDEN,
- et éventuellement un représentant de la commune.

b) Rôle :

Il est réuni à l'initiative du directeur d'école qui le préside, assure l'organisation des élections et veille à leur bon déroulement. En accord avec les représentants des associations de parents d'élèves de l'école, il **arrête le calendrier des opérations électorales qui devra être affiché dans un lieu facilement accessible aux parents.**

Le bureau **arrête** la liste des parents d'élèves et des tiers qui réalisent tous les actes usuels dans le cas précis d'élèves confiés à un tiers, constituant le corps électoral **20 jours au moins avant la date des élections.**

Il est possible de proposer un vote électronique mais qui doit être pris en charge par la mairie/sivu et respecté des normes particulières liées au vote via internet, en utilisant une plateforme dédiée (plusieurs offres ont été transmises au SIVU)

Décision des modalités de vote pour les prochaines élections :

- **Pour le vote électronique = oui à l'unanimité**
- Pour le vote par correspondance uniquement = 0
- Pour le vote par correspondance et mise en place d'un bureau le jour même = 0

#### **IV) Organisation de la rentrée n+1**

a) Structure de l'école

A la rentrée prochaine nous aurons 3 classes sur l'école. Mme Merieux a son congé longue maladie jusqu'au 22 septembre, quelqu'un sera nommé pour assurer le début d'année en remplacement.

Pour la rentrée prochaine, voici les effectifs prévus :

ps	ms	gs	cp	Ce1	Ce2	Cm1	Cm2
4	8	14	11	7	10	8	8

Pour l'an prochain nous avons choisi la répartition suivante qui respecte les demandes de maximum 24 élèves par classe pour les niveaux GS, CP et CE1.

- PS-MS-CP =  $4+8+11 = 23$  élèves
- GS-CE2 =  $14+10 = 24$  élèves
- CE1-Cm1-Cm2 =  $7+8+8 = 23$  élèves

Soit un total de 70 élèves prévus pour la rentrée en septembre, sous couvert de nouvelles inscriptions ou de déménagements de familles.

b) Organisation de l'accueil des élèves en 6ème, en CP et en PS

Il n'a pas été proposée de visite ni de réunion avec le principal mais l'infirmière scolaire a vu chaque élève de CM2.

Accueil en CP : pas d'organisation particulière car les élèves connaissent déjà bien la classe et le fonctionnement actuel.

Accueil en PS : les familles qui le souhaitaient ont pu venir visiter l'école avec leurs enfants sur des créneaux proposés le lundi notamment. Les élèves de PS-MS ont envoyé une invitation aux futurs PS à venir partager un goûter à l'école.

Nous proposerons également une rentrée échelonnée dont l'organisation sera donnée prochainement.

## **V) MAIRIE / PERISCOLAIRE**

SIVU :

Au niveau du personnel Tiffany Barre est passée à mi-temps thérapeutique, remplacée les après-midis par Annick Poncet pour le temps de classe et de ménage. Le poste de Tiffany fera l'objet d'une vacance de poste à partir du mois d'octobre (départ en congé maternité).

Périscolaire :

Demande de mise à disposition d'espace supplémentaire pour respecter la norme d'accueil par rapport à la surface qui est de à minima 2m<sup>2</sup> par enfant. L'actuelle garderie permettrait l'accueil de maximum 13 enfants or à ce jour les inscriptions en garderie dépassent les 35 certains jours. Le but étant de ne pas mettre de quota d'accueil il est à réfléchir le partage d'un espace supplémentaire pour le temps périscolaire dans des locaux disponibles. Une réunion de réflexion sur ce sujet aura lieu lundi 23 juin entre l'école/ le SIVU - mairie / le scolaire pour définir les modalités de mise à disposition d'un local.

Le personnel périscolaire est plus stable cette année.

## **VI) SOU DES ECOLES**

Financement à hauteur de 150€ par enfant (sur les 326€) du voyage scolaire en Auvergne

Financement des cycles poney, de la sortie ours des cavernes et de la journée sécurité routière

La vente de pizzas a bien rapporté avec 150 pizzas et 80 pains vendus

La tombola est en cours, bien rendre les grilles au fur et à mesure des ventes

La fête de l'école aura lieu le 27 juin à partir de 17h30

Mme Fogola quitte la présidence l'an prochain. Il est primordial que les parents se mobilisent pour remplir le bureau de cette association qui permet à l'école de faire énormément d'activités.

## **VII) QUESTIONS DE PARENTS**

Pas de question.